SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ LUXXCITÉ

RÉSOLUTION : 2021-002

DATE : 22 février 2021

- **Attendu que le CE SDC Luxxcité a reçu une demande d'installation de rampe pour le condo 102 du 11980 rue d'Amboise**

- **Attendu que ce même type de rampe se retrouve aux bâtiments 9, 10 et 14**

- **Attendu que les membres du CA SDC 11980 approuvent ce projet**

- **Attendu que le modèle de rampe proposé est en tout point semblable à celui de l'ensemble de l'immeuble du 11980 d'Amboise**

Il est donc approuvé à l'unanimité par le CE SDC Luxxcité de donner l'aval aux copropriétaires (M. Dennis O'Shea et Mme Dominique Ouimet) afin qu'ils puissent aller de l'avant avec leur projet.

Julie Daigneault

Julie Daigneault
Secrétaire
SDC Luxxcité